



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Diplôme d'État d'Ambulancier

Vu l'article R. 4383-17 du code de la santé publique ;

Le Diplôme d'État d'Ambulancier est délivré à

M

Guillaume SEGAULT

Né(e) le 21 août 1980, à NANCY (Meurthe et Moselle)

Fait à Paris, le 7 juillet 08

Diplôme N° 75-2008-0401

P/ Le Préfet de la Région Ile de France

Préfet d

Pour le directeur régional
responsable du service
Formations et Professions

N° 0281453

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

Monique LUYNOT

